

## **Ontario Cattlemen's Association**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

L'Ontario Cattlemen's Association, qui représente les familles qui élèvent des bovins en Ontario, est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de présenter des recommandations au Comité des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires, des recommandations que nous croyons bénéfiques au profit de l'ensemble de la collectivité agricole de l'Ontario. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire représente plus de 9 % du PIB du Canada et emploie un Canadien sur huit. La contribution de l'agriculture primaire au PIB continue d'augmenter de 1,5 % par année. Les efforts investis par le Canada en vue de l'ouverture de nouveaux marchés internationaux continueront d'avoir un effet positif sur la croissance et l'emploi. La réduction des taux d'imposition des sociétés et des particuliers a aidé les agriculteurs à joindre les deux bouts pendant les périodes où les prix des produits étaient bas. En même temps, des forces du marché indépendantes de la volonté des producteurs ont eu des incidences négatives sur leur productivité et leur capacité à gérer efficacement les revenus, les prix et les risques liés à la production. S'il ne disposait pas des programmes de gestion des risques de l'entreprise créés dans le cadre de Cultivons l'avenir, des programmes stables et prévisibles, le secteur de l'agriculture de l'Ontario serait en bien pire état, même en situation de prix des produits élevés. Par conséquent, pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique, nous recommandons la mesure suivante dans le cadre du budget 2013 : • Le maintien de l'enveloppe de financement existante, fondée sur la demande, pour les outils de gestion des risques de l'entreprise offerts par « Cultivons l'avenir 2 » pour assurer que le secteur agricole de l'Ontario soit compétitif et novateur.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

L'Ontario a la chance de disposer d'abondantes terres agricoles et d'une capacité de production non seulement suffisante pour alimenter le marché national, mais aussi pour être en mesure d'exporter des produits de grande qualité dans le monde entier. Les tarifs et les politiques protectionnistes limitent notre capacité d'entrer sur de nouveaux marchés. Une fois ces obstacles éliminés, les producteurs du secteur agricole et agroalimentaire du Canada seront en mesure de servir les besoins des marchés existants et de nouveaux marchés. Par ricochet, cela haussera notre contribution à l'économie canadienne et créera de nouvelles occasions d'emploi dans tous les segments de la chaîne d'approvisionnement. Les agriculteurs de l'Ontario qui ne sont pas assujettis aux programmes de gestion de l'offre sont reconnaissants de l'ouverture de nouveaux marchés qui découle des efforts du présent gouvernement pour éliminer les obstacles à l'exportation. Nous reconnaissons qu'il y a encore du pain sur la planche, toutefois, l'amélioration des perspectives commerciales assure que le secteur agricole

continuera d'employer des millions de Canadiens et d'apporter une solide contribution au PIB. Étant donné le caractère saisonnier de certains produits, il reste difficile d'attirer des travailleurs. La concurrence intersectorielle entraîne une pénurie de travailleurs et une augmentation des coûts de main-d'œuvre au point où elle devient inabordable pour l'agriculteur moyen. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers nous permet de recruter les travailleurs nécessaires sans avoir à entrer en concurrence avec le secteur des ressources, par exemple, au plan salarial. Nous croyons aussi que le gouvernement peut nous aider en réduisant le fardeau bureaucratique à l'embauche de nouveaux travailleurs et l'ensemble des coûts de main-d'œuvre en réduisant le taux de cotisation d'assurance-emploi. Si on leur en offre la possibilité, les producteurs primaires de l'Ontario des secteurs qui ne sont pas assujettis aux programmes de gestion de l'offre continueront de contribuer fortement à la stabilité de l'économie canadienne et pourront prendre de l'expansion et créer de nouveaux emplois grâce à l'accès à de nouveaux marchés. L'Ontario Cattlemen's Association croit que dans le budget 2013 le gouvernement devrait mettre l'accent sur les mesures suivantes : • Continuer de permettre l'embauche de travailleurs étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. • Contribuer à la réduction de l'ensemble des coûts de main-d'œuvre en réduisant le taux de cotisation d'assurance-emploi. • Continuer énergiquement de réduire les obstacles commerciaux et d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits agricoles.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

La tradition des exploitations agricoles familiales date d'avant la Confédération et est vitale pour l'économie locale et nationale. Des marchés difficiles et la possibilité d'un accroissement des risques pour l'entreprise à l'avenir sont préoccupants pour les fils et les filles qui envisagent de reprendre l'entreprise familiale. En outre, la concurrence intersectorielle pousse les coûts de main-d'œuvre à la hausse à un moment où le nombre de travailleurs qui quittent l'effectif est plus grand que le nombre de ceux qui les remplacent. Afin de mieux aider le secteur agricole à faire face aux conséquences du vieillissement de la population, le gouvernement fédéral doit accorder une priorité à : • l'amélioration des politiques fiscales permettant le transfert des exploitations d'une génération à l'autre (terres, équipement, actifs incorporels) moyennant une dette fiscale minimale. Par exemple, un des obstacles actuels est la clause sur la vente d'actions à une corporation avec lien de dépendance de la *Loi de l'impôt sur le revenu* [par. 84.1(1)]. Le Groupe de travail sur la gestion des produits de l'Ontario recommande que l'Agence du revenu du Canada accorde une exemption aux transactions avec lien de dépendance dans le cadre d'un plan de relève reconnue par un tiers dans l'application de l'article 84.1.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

La rareté des nouvelles terres agricoles et la réglementation de leur utilisation constituent un obstacle pour les nouveaux venus dans le secteur agricole. Afin d'assurer l'expansion du secteur agricole dans de nouveaux marchés, le Canada doit soutenir l'innovation, les nouvelles technologies et les nouveaux processus. La gestion des risques associés à la conjoncture du marché lève certains des obstacles qui se dressent devant les nouveaux venus dans le secteur agricole. De même, la restriction ne permettant de déduire seulement une partie d'une perte agricole si l'agriculture n'est pas la principale source de revenus rend le passage à une carrière agricole plus difficile pendant les premières années. Le vieillissement de la population agricole engendre des défis particuliers qui lui sont propres. Les

agriculteurs de l'Ontario – la province la plus peuplée du Canada – exercent leurs activités dans un environnement urbain dispendieux et assujéti à des restrictions qui créent des difficultés pour les nouveaux agriculteurs qui tentent d'accéder au domaine et de remplacer la population vieillissante en place. L'inscription à des programmes de GRE comme le programme Agri-stabilité pour les produits non assujéti aux programmes de gestion de l'offre est habituellement exigée pour obtenir ou renouveler une ligne de crédit d'exploitation auprès d'une banque à charte. Même si aucune somme n'est retirée de la ligne de crédit dans les années en cours, elle permet aux agriculteurs – aux nouveaux et aux jeunes agriculteurs en particulier, de faire des investissements en capital pour démarrer ou soutenir une entreprise agricole. Si on ne dispose pas d'un revenu stable et d'un accès à des prêts d'exploitation en conséquence d'une inscription à un programme de GRE, il est impossible d'investir dans l'innovation, la recherche et le développement de marchés. Afin d'accroître la compétitivité et la productivité de l'agriculture canadienne, le gouvernement fédéral devrait mettre l'accent sur :

- la poursuite de son engagement envers des programmes de GRE souples qui répondent aux besoins des agriculteurs et leur assurent la stabilité, la prévisibilité, le concours bancaire et l'encaisse positive nécessaires pour investir et innover. Cela contribuera par ricochet à la compétitivité de l'industrie.
- Raccourcir les délais d'approbation de nouvelles technologies de culture afin de réduire les coûts associés à l'innovation et à l'application de nouvelles idées sur le terrain.
- Élargir les dispositions de la déduction pour amortissement accéléré à l'équipement agricole (comme pour l'équipement de fabrication) ce qui permettrait aux agriculteurs canadiens de concurrencer plus équitablement leurs homologues américains.

## **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les agriculteurs de l'Ontario qui ne sont pas assujéti aux programmes de gestion de l'offre éprouvent des difficultés. Ils cherchent à retrouver une santé financière après de nombreuses années de pertes et de baisses des capitaux propres des fermes. Les agriculteurs de l'Ontario sont en concurrence avec des pays comme le Chili et le Mexique où les coûts de main-d'œuvre sont peu élevés et avec d'autres pays qui ont des exigences moins strictes en matière de conformité environnementale ou des monnaies dévaluées. Les faibles coûts de la main-d'œuvre, de l'énergie et du transport ont une incidence certaine. Ces coûts sont généralement connus et peuvent être gérés, mais il reste le risque de production engendré par des événements indépendants de la volonté des producteurs. Les saisons de végétation défavorables et les cours du marché sont difficiles à prédire et pratiquement impossibles à gérer sans aide. Les agriculteurs de l'Ontario croient que la protection de l'avenir du Canada à titre de pays pouvant produire et exporter des aliments de manière durable est essentielle. Les changements proposés aux programmes de GRE dans le secteur agricole, notamment ceux qui menacent la stabilisation du revenu agricole, pourraient avoir un effet adverse sur la reprise du secteur agricole et donc une incidence négative sur l'emploi et l'économie nationale. Par conséquent, l'Ontario Cattlemen's Association recommande :

- le maintien et l'amélioration des programmes de gestion des risques de l'entreprise créés dans le cadre de Cultivons l'avenir (en particulier les programmes Agri-stabilité, Agri-protection et Agri-investissement). Finalement, les membres de l'Ontario Cattlemen's Association seraient heureux d'avoir l'occasion de présenter leurs recommandations devant le Comité permanent des finances de la Chambre.